

# Régisseur lumière

## Formation Initiale en alternance

Certification professionnelle de niveau 5 (Eu) / III (Fr), enregistrée au RNCP

du 5 octobre 2020 au 2 septembre 2022

Regroupements de 2 à 6 semaines (selon calendrier d'alternance)

1250h en centre de formation et 2390h en entreprise  
12 participants

### Objectif de la formation

Développer les compétences de régisseur lumière pour réaliser la préparation, le montage, le réglage, l'exploitation et le démontage des matériels et équipements nécessaires à un projet de spectacle, événement et/ou manifestation, la maintenance courante et l'entretien des matériels et équipements scéniques.

En fonction du parcours et des expériences professionnelles, métiers préparés : technicien lumière, poursuiteur, pupitreur, électricien, chef électricien, régisseur lumière, concepteur lumière.

### Objectifs pédagogiques

- Préparer, maintenir, ranger les moyens techniques lumière d'un spectacle ou d'un événement.
- Réaliser le montage / démontage d'une installation technique lumière de spectacle ou d'événement.
- Mettre en œuvre les ressources matérielles d'une régie lumière en situation d'exploitation d'un spectacle.
- Accompagner l'équipe technique d'un projet.
- Organiser / coordonner les ressources matérielles et humaines pour répondre à un projet de création ou l'exploitation d'un spectacle.
- Présenter une méthodologie de travail et une posture professionnelle de régisseur technique pour accompagner un projet de spectacle, un événement ou une manifestation.

### Public

Jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

### Prérequis

Avoir au minimum 18 ans au moment de l'entrée en formation et au maximum 29 ans (30 ans moins 1 jour) lors de la signature du contrat d'apprentissage.

Être titulaire (ou en cours d'obtention) d'un Bac, équivalent du Bac ou certificat professionnel de niveau 4 (Eu) : Bac général, technologique ou professionnel toutes options, BT, BMA, DTMS, DAEU...

Être en contrat d'alternance, contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, dans une entreprise dont l'activité est en relation directe avec la formation.

## Évaluation des prérequis

Test écrit individuel : QCM culture générale, informatique, logique / compréhension - expression écrite français, anglais / contrôles des fondamentaux mathématiques, physique électrique, physique mécanique niveau Seconde à Bac. Entretien de positionnement individuel pour étudier avec le candidat l'adéquation de la formation avec son projet professionnel.

## Contenu de la formation

### UE1 - CULTURE GÉNÉRALE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Développer la culture générale, scientifique et technique, nécessaire à la pratique des métiers, se situer dans le monde professionnel du spectacle, mettre en perspective les métiers et les activités du spectacle, repérer les métiers, leur déontologie, leurs liens entre eux et les activités du spectacle.

M1.1 - Bases scientifiques : rappels mathématiques, géométrie, physique, dessin technique...

M1.2 - Histoire et organisation du spectacle vivant : histoire du spectacle vivant, de ses techniques et de ses évolutions, organisation structurelle...

### UE2 - FONDAMENTAUX TECHNIQUES DU SPECTACLE

Utiliser les premières bases de l'ensemble des techniques du spectacle vivant, situer sa technique en relation avec les autres, utiliser les moyens de protection individuelle adaptés et mettre en œuvre les mesures de prévention des risques.

M2.1 - Fondamentaux techniques : vocabulaire, organisation matérielle et humaine des différents métiers techniques du spectacle vivant : plateau, lumière, son, vidéo

M2.2 - Prévention des risques : sensibilisation aux gestes et postures, prévention incendie - manipulation des extincteurs, préparation à certains certificats permettant aux apprenants d'être habilités par leurs employeurs : CCP Fondamentaux de la prévention des risques professionnels dans le spectacle, Port du harnais et travail en hauteur, échafaudage, CACES, habilitation électrique BR-B1V-BS-B0-BE (manœuvre), sauveteur secouriste du travail (SST), accroche et levage du matériel sur ponts et structures motorisés...

### UE3 - TECHNIQUES SPÉCIALISÉES - THÉORIE ET PRATIQUE

Utiliser et approfondir les connaissances scientifiques et techniques particulières liées au métier, développer un regard artistique sur les techniques.

M3.1 - Technologie du matériel / entretien et maintenance : les sources, les projecteurs, projecteurs asservis et leurs accessoires, les consoles lumière, câblage, connectique, soudure, gradateurs et protocoles de télécommandes, détection de panne, entretien des équipements lumière...

M3.2 - Consoles lumière : synoptique et méthodologie de programmation, configuration, programmation et manipulation des consoles théâtre / danse et des consoles concert / événementiel

M3.3 - Techniques de montage : organisation et méthodologie du montage lumière dans le spectacle vivant, branchements et interventions sur les installations et équipements électriques, méthodologie appliquée en fonction des spécificités (montage traditionnel, montage événementiel)...

M3.4 - Configurer et exploiter les réseaux pour l'éclairage : réseaux - protocoles et applications lumière, étude et mise en œuvre de réseau pour la lumière

M3.5 - Technologie vidéo - matériel de diffusion et projection - approche régie vidéo

M3.6 - Techniques d'éclairage : optique, photométrie, colorimétrie, angles et direction, lumière et captation de spectacles...

### UE4 - RÉGIE - OUTILS, MÉTHODOLOGIES, ENCADREMENT

Développer les outils d'organisation, de régie et de management liés au métier, mettre en œuvre les acquis théoriques et pratiques dans une situation professionnelle proposée.

M4.1 - Outils et méthodologies : techniques d'écrits et problématiques professionnelles, organisation des données, création des outils bureautiques et des outils de dessin assisté par ordinateur 2D/3D, Wysiwyg, outils papier et dossier technique d'un spectacle...

M4.2 - Encadrement / positionnement : communication de groupe, encadrement d'une équipe, prise de parole en public, techniques de recherche d'emploi, introduction au droit social, prévention des risques professionnels des salariés, prévention des risques et sécurité du public, visites techniques de lieux ou de prestataires emblématiques pour le métier.

### UE5 - MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Développer les compétences de technicien-régisseur dans le cadre d'ateliers pratiques en situation d'accueil et/ou de création en France et à l'international.

M5.1 - Ateliers collectifs : rencontre avec l'artistique, accueil d'un festival, workshop anglais

M5.2 - Régisseurs sans frontière : possibilité pour certains apprenants de participer à un échange européen (Allemagne, Europe de l'Est...)

## Évaluation des acquis

Plusieurs évaluations théoriques et pratiques, dites pédagogiques, en contrôle continu, viennent ponctuer la formation. Ces évaluations sont réalisées sous forme individuelle et/ou collective. Elles ont pour objectif de vérifier la maîtrise des termes techniques appropriés, l'acquisition des principes et des gestes techniques, l'utilisation et l'adaptation des outils de régie.

### Évaluations certificatives

A - en contrôle continu, des épreuves d'évaluation devant des jurys réunissant professionnels et experts, portant sur des mises en situation pratique et une réflexion sur une problématique métier, en vue de la certification des blocs de compétences.

B - en jury de certification - constitué de professionnels, représentatifs du métier et choisis pour leur participation active au réseau, à son développement et à son recrutement - une épreuve portant sur le projet professionnel et un entretien de positionnement.

## Validation

Attestation de fin de formation.

Le diplôme de Régisseur(euse) lumière, 5 Niv (Eu) - Enregistré au RNCP27344 par décret du 15/12/2016, publié au JO du 18/12/2016 - est délivré après certification de tous les blocs de compétences constitutifs de la certification.

Possibilité de délivrance de certificats spécialisés, en fonction de la présence et des résultats aux tests, sous réserve de pouvoir justifier des prérequis nécessaires : habilitation électrique, port du harnais, CACES, Certificat de Compétences Professionnelles sur les fondamentaux de la prévention des risques professionnels dans le spectacle, etc.

## Méthodes pédagogiques

Cours théoriques et pratiques - Cas pratiques, étude de cas - Mise en situation, jeux de rôles - Visites de salles de spectacle.

## Intervenants pressentis

G. AZZAM : éclairagiste ; F. BONNIER : régisseur lumière / Eclairagiste ; M. BOUCHET : consultant en formation et en accompagnement professionnel ; T. CHARLIER : régisseur général/ régisseur lumière ; S. CHARREIRE : régisseuse lumière ; F. COMBE : Régisseur son - Designer sonore ; R. COMBET : régisseur de spectacle ; V. CUSSEY : éclairagiste, pupitreur lumière ; P. CUVELETTE : directeur technique ; T. DAUMONT-LE ROUX : administrateur système et réseau au CFPTS ; J.J. EZRATI : éclairagiste - conseils ; K. FRANCISCO : régisseur lumière ; J.P. GEGAUFF : Régisseur général - logistique des formations - formateur en prévention des risques - CFPTS ; P. LAAJILI : régisseur général - régisseur lumière ; O. LEGENDRE : régisseur lumière, pupitreur, éclairagiste ; M. LUTZ : chef opérateur en prises de vue ; D. MABILEAU : éclairagiste, régisseur lumière ; T. MALVOISIN : directeur technique au CFPTS ; C. MEYNIEL : chef de service théâtre ; N. SAVIGNY : Directeur technique - Novelty ; M. SIMONI : électricien, intervenant et responsable de la maintenance électrique au CFPTS ; P. VERDIER : comédienne, formatrice ; M. VULPILLAT : Directeur RVE SA.

## Matériel pédagogique

Supports de cours des formateurs - Remise de documentation.

## Équipements et matériel technique

1 - Un parc mobile de matériel d'éclairage comprenant

- Des consoles lumière de marques ADB, ETC, Chamsys, High End Systems, Ma Lighting, Strand, RVE
- Un ensemble de plus de 300 projecteurs de différentes puissances, de marques et de catégories diverses (à découpe, Fresnel, PC, poursuites, tubes fluorescents graduables, rampes Brabo, rampes Svoboda, changeurs de couleurs, barres de PAR, barres d'ACL, projecteurs basse tension, lampes sodium basse pression, cycliodes, quartz, horiziodes, Pars et découpes à LED, rampes à LED...)
- Un parc de projecteurs motorisés
- Des blocs de puissance (de 1 à 5 KW)
- Des Équipements de Protection Individuelle (EPI), hors chaussures de sécurité.

- 2 - Des lieux adaptés à la théorie et à la pratique
- Des salles de cours équipées d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur
- Un atelier pour les travaux pratiques d'électricité permettant la réalisation de montages d'installations ; postes alimentés en très basse tension et basse tension 24 volt et 230/400 volt ; platines de câblage pour montage de type tertiaire ; platine de montage pour montage de type industriel ; équipements électriques divers : disjoncteurs, contacteurs, relais moteurs électriques ; divers appareils de mesures et d'essais ; 4 platines mobiles de câblage
- Une salle de TP modulable
- Six plateaux techniques équipés de leurs structures d'accroche et permettant le travail de l'éclairage de scène
- Une salle informatique en réseau avec connexion Internet équipée d'un poste de travail par stagiaire sous Windows avec les suites bureautiques Microsoft Office/LibreOffice, les logiciels de DAO Qcad Pro/SketchUp Pro/AutoCAD, de LAO Wysiwyg et d'une imprimante laser A3 ; poste formateur identique relié à un vidéoprojecteur
- Des postes informatiques (Internet, logiciels bureautique, DAO Qcad Pro/SketchUP Pro/AutoCAD, LAO Wysiwyg) accessibles hors temps de formation.

## Informations pratiques

**Prochaine session** : du 5 octobre 2020 au 2 septembre 2022.

**Horaires de formation** : 7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique.

**Lieu de formation** : CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

### Modalités d'inscription :

Pour faire acte de candidature, nous vous invitons à noter les étapes nécessaires à votre admission :

- Etape 1 : vérifier que vous remplissez les conditions d'admissibilité
- Etape 2 : faire acte de candidature en renvoyant votre dossier d'inscription au CFASVA
- Etape 3 : satisfaire aux épreuves préalables
- Etape 4 : signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur

Voir le détail de ces étapes dans le document récapitulatif « 4 étapes pour s'inscrire au CFA ».

### Interlocuteurs

Orientation	Magali Chaussade
Administration	Enca Lopes
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy
Relations entreprises	Bojana Momirovic

**Inscription et suivi administratif** au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET  
01 48 97 25 16 / [contact@cfa-sva.com](mailto:contact@cfa-sva.com)

## Pour aller plus loin

*Régisseur général - Formation Initiale en alternance / élargissement du domaine de compétence*

*Administration de réseaux scéniques - Formation Initiale en alternance / perfectionnement - élargissement du domaine de compétence*